

1. SPORT – SANTÉ : DÉMARCHES DE COMMUNICATION ET INFORMATION POUR PROMOUVOIR LES ÉCHECS OUTIL THÉRAPEUTIQUE

- Au cours de l'année 2019, nous avons mis en place des démarches, et notamment, le partenariat avec l'association *HyperSuper* pour promouvoir les échecs comme un outil thérapeutique pour les enfants et adolescents souffrant de Trouble Déficit d'Attention / Hyperactivité. Nous avons diffusé en juin 2019 sur le site de *HyperSuper* un communiqué sur l'intérêt d'inscrire son enfant dans un club d'échecs. Des familles ont pu ainsi prendre contact via l'association auprès de la FFE pour avoir des coordonnées de clubs d'échecs à proximité de leur domicile.
- D'autres démarches sont en réflexion pour les enfants souffrant de troubles du neurodéveloppement dont les troubles autistiques, ainsi que pour les maladies dégénératives avec le projet de se positionner comme un sport-santé.

2. POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CERTIFICAT MÉDICAL

- La commission médicale a veillé à la mise en place du certificat médical d'aptitude tout en essayant d'être à l'écoute des clubs pour qui cela représente une charge administrative conséquente, avec le projet de faire remonter les difficultés du terrain pour communiquer avec le Ministère.

3. RÉUNION AVEC LES ORGANES DÉCONCENTRÉS, AOUT 2019 À CHARTRES

- Nous avons pu échanger directement avec les présidents de ligue et de comités départementaux sur les difficultés en lien avec la mise en place du certificat médical, et répondre à leurs questionnements de façon plus générale sur les objectifs de cette démarche.